

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	32 (1944)
Heft:	662
Artikel:	Les élections ecclésiastiques genevoises et les femmes
Autor:	E.Gd.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-265183

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les élections ecclésiastiques genevoises et les femmes

Ainsi que cela avait été organisé d'avance, puisqu'une seule liste d'entente avait été préparée pour les élections du Consistoire — ce qui supprimait non seulement toute surprise, mais, et cela est beaucoup plus grave, l'efficacité d'un libre choix, donc une réelle manifestation de véritable démocratie — les quatre femmes candidates au corps directeur de l'Eglise nationale protestante et leurs deux suppléantes ont été élues comme on l'attendait, avec simplement de légères variations dans le chiffre des voix obtenues (de 5096 à 5596 sur 5863 votes exprimés). A toutes six, titulaires et suppléantes, vont nos meilleures vœux pour une activité féconde devant la lourde tâche de responsabilités qui leur incombe.

Toutefois, et maintenant que ces élections sont passées, on nous permettra de rompre la consigne de silence que nous nous sommes imposée à nous-mêmes, pour ne nuire en rien, par la manifestation d'une opinion que l'on se serait hâté de qualifier de « féministe » avec tout le sens péjoratif que cela comporte! à des pourparlers qui n'ont, certes, pas été faciles. Car cela est pour nous un devoir que d'exprimer notre très vif regret que, alors que selon les dispositions constitutionnelles, cinq sièges de déléguées titulaires revenaient de droit aux femmes, la Commission électorale ait cru pouvoir demander, et les dirigeantes du mouvement aient cru devoir céder ce cinquième siège à l'élément masculin, bien qu'il disposât déjà exactement du double dans le collège électoral laïque.¹ Que l'on ne nous dise pas que c'est là la question de détail ou de mesquin tatillonage: c'est beaucoup plus grave, puisqu'il s'agit d'un principe qui a été, dès la première occasion, battu en brèche. Or si un principe élémentaire d'équité une fois voté par une Eglise n'est pas respecté par elle, on peut se demander où le chercher alors? Conciliation nécessaire, opportunisme utile à la cause des femmes... a-t-on essayé de nous expliquer: nous croyons pour notre part qu'il est des cas où, dans l'intérêt même des femmes, il est préférable de savoir répondre aimablement, mais fermement, par la négative, et que nous nous attirons ainsi plus de considération que par une sous-estimation, hélas! trop féminine! de la valeur des voix de femmes électrices dans l'Eglise.

* * *

¹ Ceci sans compter les représentants des paroisses qui, pour le moment, sont tous des hommes, ni les pasteurs membres du Consistoire, soit au total, 47 hommes masculins, en face de quatre membres féminins.



Pour les populations affamées

Ce n'est pas un appel banallement sentimental que vient de lancer dans la Gazette de Lausanne (N° du 22 avril) Colette Muret, dont chacune, parmi nous, apprécie les reportages alertes et bien tournés. Un appel, dont l'idée, il est vrai, ne provient pas d'elle en première ligne, mais que nous voudrions voir toute notre presse suisse — et tout spécialement notre presse féministe et féminin — reproduire largement, comme nous le faisons modestement pour notre compte aujourd'hui. Voici:

Interviewé par cette aimable reporter, celui que nous appellerons notre « dictateur des vivres » — si ce terme ne s'oppose pas entièrement à son esprit compréhensif et toujours préoccupé de progrès social! — M. Muggli, le chef et le grand organisateur de l'Office fédéral du ravitaillement, lui a confié un projet déjà approuvé et mis à l'étude par le Conseil fédéral, « et susceptible dans le cadre de nos mesures de ravitaillement d'appuyer au moment voulu un apaissement aux souffrances des populations voisines ». Il suffirait, et cela en tenant compte de l'état de notre rationnement que M. Muggli connaît mieux que personne! que chacun et chacune de nous réserve pendant quelque temps 100 grammes de sa ration mensuelle de pain, ce sacrifice permettant de constituer un stock

de farine immédiatement livrable à des populations affamées dès la fin des hostilités. Cent grammes par mois multipliés par quatre millions d'habitants, cela fait... nous laissons le calcul de tous ces zéros à nos lecteurs friands d'arithmétique pratique! mais cela représente beaucoup de kilos, beaucoup de miches, beaucoup de pains ronds ou plats, beaucoup de « quignons » dans lesquels mordre, et pour nous, quoi? tout juste un petit pain faconné dont nous ne sentirons pas même l'absence.

Il serait question, paraît-il, que durant la durée de cette œuvre de secours, un coupon spécial de notre carte mensuelle de rationnement portât la mention: Cent grammes de pain en faveur des affamés d'Europe, qui seraient ainsi déduits tout naturellement de la quantité totale. Et je ne pense pas que qui que ce soit, de la situation désespérée de tant de ceux dont nous aurions pu partager le sort, pourrait avoir l'idée de faire opposition. Mais combien ce ne serait-il pas mieux si, ainsi que le souhaite M. Muggli, « cette initiative était appuyée par une vague de fond, une poussée irrésistible, qui donnerait à ce sacrifice toute sa portée ». Nous avons déjà connu de ces mouvements de tout notre peuple, qui nous font confiance, qu'ils se reproduiront. Et puis, nous, les femmes, ne sommes-nous pas là?...

LE MOUVEMENT FÉMINISTE.

Quant aux élections de femmes dans les Conseils de paroisses qui avaient lieu en même temps, elles ont suscité infiniment moins de difficultés, et se sont déroulées comme une chose toute naturelle et qui « va de soi » si bien que personne ne s'en étonne plus. Et c'est avec satisfaction que nous constatons — sauf erreur d'une statistique trop rapide — une augmentation du nombre des postes remis par des femmes: 77 conseillères titulaires et 30 suppléantes, soit au total 107 femmes qui participent à la direction de leur paroisse, alors que les précédentes élections (1940) n'en avaient été que 95 au total (71 titulaires et 24 suppléantes). Cette marche ascendante a donc continué à se manifester de façon fort encourageante, puisque, plus anciennement encore, nous n'avions enregistré l'élection, en 1935, que de 80 femmes seulement (53 plus 27), et en 1931 de 75 (51 plus 24) donc moins de la moitié du chiffre actuel et ainsi de suite.

Le remaniement causé par l'augmentation du nombre des paroisses nous a certainement été favorable: sur 30 paroisses que compte actuellement l'Eglise nationale, une seule, et celle de Chancy, tout au bout du canton — et avec laquelle, dit-on en plaisantant, les communica-

tions en temps de guerre sont plus difficiles qu'avec Berne ou Biel! — persiste à n'éliminer les femmes que comme suppléantes, où se demande pourquoi? Mais évidemment aussi, le sérieux, la conscience, les compétences et les convictions des femmes, les services qu'elles rendent à l'Eglise à travers leur paroisse parlent pour cette extension toujours plus étendue de leur collaboration, et cet encouragement ne peut que nous donner confiance pour l'avenir dans tous les domaines.

E. Gb.

Nos réfugiés

(Suite de la 1^{re} page)

S'il y a dans cette brochure bien des points encore qui ont attiré l'attention de nombre d'entre nous, et que l'on est heureux de trouver ainsi signalés (et en tout premier lieu la douloureuse et compliquée question de l'organisation des camps, camps d'arrivées, camps de triages, camps de travail; puis la séparation inutile, de

ÉCOLE VINET
Ecole pour Jeunes Filles — 104^e année
Classes préparatoires, secondaires
et gymnasium.

LAUSANNE — RUE DU MIDI, 13
TÉLÉPHONE 2.44.20

PHARMACIE M. MULLER & Cie
Place du Marché
CAROUGE - GENÈVE
Tél. 4.07.07
Service rapide à domicile

Papiers Peints DUMONT
19 BD HELVETIQUE

rière la lune.» Les enfants du soleil, qui sont des êtres de raison et de sens actif, sont aussi des créatures d'argent et de vie sociale, donc précisément le contraire de Susanna, qui cherche à sa manière la pierre précieuse de la vérité « jusqu'à là où brille la lune », c'est-à-dire dans les profondeurs du cœur. Après une jeunesse solitaire, qu'a étouffée l'esprit sectaire de ses grands-parents, elle se laisse marier au pasteur Quinoxe et part avec lui pour l'Uruguay, pour vivre là-bas, aux côtés de cet homme superficiel et vaniteux, une vie de crainte et d'effroi, qui après avoir passé par toutes les phases de la solitude, de la haine et de la jalousie, finit par trouver son accomplissement en elle-même et mettre son cœur en paix. Et cela par sa renonciation à toute opposition extérieure, par son apparent manque de volonté, mais sous lequel reste cachée une force capable d'agir, même sur un fantoche comme ce pasteur Quinoxe, lorsque sonne son heure dernière. En dépit du mystère qui enveloppe Susanna Tanner de « son voile doré », ce roman se développe dans toute sa clarté aux yeux du lecteur, parce que l'auteur ne se perd pas dans le rêve, mais suit d'un œil attentif la réalité des êtres et des situations, maniant en contrepoint d'une main exercée une subtile ironie.

Pour terminer, signalons encore, après ces quatre romans, la biographie de la sœur de Conrad Ferdinand Meyer, intitulée *Betsy*.¹ L'auteur, Maria Nils, a entrepris de sortir de

sous les grandes ombres fraternelles, qui l'ont fait oublier pendant trop d'années, cette attante physionomie; et grâce à une vaste culture scientifique et psychologique et à l'emploi judicieux de tout un matériel de lettres et de journaux intimes, elle est parvenue à évoquer un portrait de femme, humaine et vivant, susceptible d'intéresser, non seulement les milieux littéraires spécialisés, mais encore un cercle étendu de lecteurs et de lectrices. La vie de Betsy Meyer met en pleine lumière le dévouement chrétien sous son triple rôle de fille, de sœur, et d'infirmière: dès sa jeunesse, en effet « Zigelli » fut, aussi bien pour sa mère au psychique lourdement chargé, que pour son frère en proie à la neuroasthénie, un appui inébranlable. (« Dieu soit loué qu'il tu sois là, et que tu sois ce que tu es », lui écrivait sa mère). Puis, durant les années d'une idéale communauté fraternelle, elle fut la secrétaire indispensable, la compagne de voyage parfaite; et enfin, lorsque son frère fut marié sur le tard, elle échangea ses préoccupations artistiques avec « la plus terrible et la plus belle des vocations », celle d'infirmière de malades nerveux, à l'asile féminin de Mändorf, dont l'organisation et la direction correspondaient le mieux à ses goûts et à ses désirs. Faut-il ajouter, pour compléter et parfaire le portrait de cette figure exemplaire de femme, qu'un amour sans espoir l'attacha pendant des années à l'homme polémique italien bien connu, le baron Ricasoli?

Elisabeth BINZ-WINIGER.

(Librement traduit de l'allemand d'après die Schweizerin).

La mort d'une musicienne

Cécile Chaminade

Cécile Chaminade, qui vient de mourir à Monte-Carlo à l'âge de 83 ans, a été la première Française décorée au titre de compositeur, alors que Lili Boulanger a été la première qui a obtenu le premier Grand Prix de Rome.

Plus heureuse que Lili Boulanger, morte en pleine jeunesse, n'ayant pu donner que de magnifiques promesses, Cécile Chaminade a fait une longue carrière; elle a été un des compositeurs les plus actifs et les plus distingués de son temps, une excellente pianiste, une des rares artistes arrivées qui ne soient pas élèves du Conservatoire de Paris. Née à Paris, en 1861, appartenant à une famille de marins, le futur auteur du *Bel anneau d'argent* travailla avec Leccopey — celui de la fameuse méthode — Savart, Marsick, Godard; à l'âge de 8 ans déjà, elle composait; à 18 ans elle donnait son premier concert, suivi de centaines d'autres où elle exécutait ses œuvres charmantes, aimables, d'une excellente écriture et d'un sentiment le plus fin. On lui doit *Les Amazones*, symphonie lyrique pour choré et orchestre (1888), un opéra-comique *La Sévillane*, deux Suites d'orchestre, deux *Trios* pour piano, violon et violoncelle, douze études de concert pour le piano, un *Konzertstück* pour piano et orchestre, un ballet *Callirhoe* (1888), une quantité de mélodies pour chant et piano, des pièces pour piano, etc. Pour la postérité, Chaminade restera sans doute l'auteur du *Bel Anneau d'argent* qu'ont chanté et que chanteront de jeunes amoureuses.

S. F.

tant de familles; ou encore, quand même cela ne peut paraître qu'un détail, les mesures vexatoires à l'égard de personnalités intellectuelles de premier plan obligées par un règlement de police à être rentrées chez elles avant 22 heures...) — nous voyons de la sorte mis en lumière ce que, heureusement, l'on fait pour les enfants. Et ici se vérifie ce que nous avons souvent dit: l'enfance, où qu'elle se trouve, bénéficie toujours de toutes les sympathies. Il faut lire sous la plume de M. Ferrière, — comme d'ailleurs dans des rapports spéciaux, ceux de la Section genevoise d'ailleurs d'enfants d'émigrés notamment — ces détails poignants sur le destin de ces enfants, en route depuis des semaines, sous de faux noms pour échapper à la déportation, se cachant le jour, ne poursuivant leur route que la nuit... « Ce sont des masques apathiques, pâles, maigres, fatigués, agités, pleins de crainte et de méfiance. Un regard commun à tous reste inoubliable, car il exprime le même souffrance indicible, la même plainte muette envers le sort cruel! » (G. Thelin et B. Hohermuth). L'on a fait beaucoup, l'on fait encore beaucoup pour eux, et ceux qui ont le privilège de les rencontrer, de les entendre chanter ou de les voir jouer, réalisent que pour eux, au moins, le séjour dans notre pays sera autre chose que celui d'un camp forcé: foyers spéciaux pour orphelins (en majorité israélites), accueil dans des familles, écoles, leçons, travaux manuels, jardinage, musique en commun, apprentissages de métiers... le pays de Pestalozzi ne pouvait faire moins pour ces pitoyables et innocentes victimes, car pour elles se pose encore, en plus de tant de troublants problèmes, celui d'effacer les traces de l'obligation où s'est trouvée toute une génération de mentir, de tromper de dissimuler... pour sauver sa vie et celle des siens. Ces conséquences inévitables de la cruauté brutale et rafinée de la guerre ne sont-elles pas un lourd souci pour des éducateurs conscients de leur responsabilité envers le monde de demain?

M. Ferrière prépare, nous dit-on, une seconde série d'articles faisant suite à sa brochure: souhaitons-d'y trouver l'indication de progrès notoires réalisés sur la situation qu'il nous dépête, la suppression des abus et des prescriptions pénibles ou vexatoires, une meilleure compréhension des besoins de la situation — et surtout la réalisation d'un des vœux que formule sa conclusion: ne pas prendre comme modèle à l'égard des réfugiés le régime militaire. Régime nécessaire peut-être s'il s'applique à des secrets policiers, mais « régime détestable (nous citons M. Ferrière), lorsque d'honnêtes gens sont venus sur notre terre d'asile chercher la sauvegarde de leur existence ». Et de cette erreur, le résultat a été fatal, d'abord que tous les réfugiés ont été considérés *a priori* comme des suspects; puis que, trop souvent, c'est à des sous-ordres grossiers et sans tact qu'ont été remises des mesures que leurs chefs, une fois informés, ont dé-

Si notre journal vous intéresse, aidez-nous à le faire connaître et à lui trouver des abonnés.

Henri Geneva
AMEUBLEMENTS ET TENTURES
Genève

20, rue Sturm - Tél. 4.24.65

N'oubliez pas que vous trouvez chez Hirt les plus belles fleurs
4, rue de la Fontaine Tél. 5.01.60

BAECHLER
teint tout brodez tout!
Vous trouverez chez
M. BORNAND
8, Cours de Rive (Angle rue Pierre-Fatio)
Tous genres de meubles en fer et rotin
Téléphone 4.98.07

le choix pour toutes les bourses
Buisson - Paisant S. A.
3, rue du Rhône - Genève
GRANDE MAISON DE BLANC - NOUVEAUTÉS
GRANDE MAISON DE BLANC
14, RUE DE Calicoes Angle Rue Verdaine
La Maison des bonnes qualités